

Actions pour la Réinsertion Sociale de la Femme

« A.R.S.F. »

Tél. : (+243) 81 27 72 066 ; (+243) 9 94 21 35 02

c/o : B.P : 203 Cyangugu/Rwanda

E-mail : arsfemme@yahoo.fr

***PROJET D'ACCOMPAGNEMENT DES FEMMES
VULNERABLES DE BUKAVU***

Rapport Technique d'avancement n° 2

Octobre 2007

0. INTRODUCTION

1.1. Rappel du contexte

Le projet d'Accompagnement de femmes vulnérables de Bukavu, qui a bénéficié de l'appui financier sous forme de crédit de l'organisation CREDIT-SUD FRATERNITE SAINT PAUL de Belgique a été conçu et mis en œuvre dans un contexte d'après guerres. Ces guerres à répétition ont entraîné un éventail d'actes de barbarie et grevé davantage l'économie déjà si agonisante du pays et des pauvres, notamment à cause des pillages successifs, des dévastations des champs et élevages, des déplacements massifs des populations vers les milieux urbains où se trouvaient des conditions sécuritaires relatives.

Parmi les déplacés des guerres notamment, toute la charge de la famille revient aux femmes, aux fins de leur installation et de leur intégration.

Or, faute de biens immobiliers pouvant constituer une garantie hypothécaire, ces milliers de femmes devenues « *uniques soutiens de leurs ménages* » ne peuvent accéder aux crédits de la part des institutions bancaires, répugnant leur insolvabilité. Cependant, l'unique moyen pour ces femmes d'exercer une activité génératrice de revenu c'est d'avoir un crédit.

C'est pour cette raison que ARSF avait ciblé, parmi les femmes qu'elle accompagne, les femmes victimes de violences sexuelles, les veuves, les filles mères et les femmes déplacées de guerre, avec pour triple objectif :

- D'assurer leur indépendance économique et politique en renforçant leur capacités d'auto-prise en charge ;
- De faciliter leur auto acceptation et leur intégration socio-économique au sein de leur nouveau cadre de vie ;
- De contribuer à leur réhabilitation psychosociale.

Avant de leur octroyer les crédits, ces femmes ont avant tout été organisées en association de cautionnement solidaire selon leur affinité ou leur provenance dans le but de garantir la sécurité du crédit et de faciliter les remboursements.

1.2. Contexte actuel.

L'étape actuelle du projet est celle de la consolidation de l'activité de crédit. Les expériences de la phase de lancement du projet ont permis au staff de ARSF de recentrer sa politique de gestion du programme micro - crédit.

- ARSF a pensé au renforcement de son portefeuille - crédit en révisant le taux d'intérêt afin de garantir la durabilité du programme de crédit, revenant ainsi à la proposition initiale (10 % au lieu de 7,5 %).

- L'échelonnement du remboursement de crédit a également été revu. Ainsi, le plan de remboursement se présente comme suit, pour une échéance de six mois et un crédit de 100 \$ par bénéficiaire au maximum :

Tableau n° 1 : Plan de remboursement des crédits.

Période de remboursement	Principal		Taux d'intérêt	Montant à rembourser (en \$ US)
	% remboursement	Montant en \$ US		
1 ^{er} mois	0	0	1 %	1,00
2 ^e mois	0	0	1 %	1,00
3 ^e mois	20	20	3 %	23,00
4 ^e mois	30	30	2 %	32,00
5 ^e mois	30	30	2 %	32,00
6 ^e mois	20	20	1 %	21,00
Total	100		10 %	110,00

- L'instauration d'une politique de l'épargne obligatoire des bénéficiaires de crédit, afin de leur éviter les aléas du marché d'une part et de renforcer leurs capacités financières de l'autre.

Chaque bénéficiaire s'oblige à verser au moins un dollar américain par semaine à la caisse d'épargne. Ce qui lui permet d'avoir une épargne d'au moins 25 dollars à l'échéance du crédit. Cette épargne lui ouvre aussi la porte à un autre crédit quatre fois supérieur car elle constitue une garantie pour elle.

- L'octroi de crédit est désormais précédé par les démarches ci-après :
 - Réalisation d'une enquête de ménage ayant pour objectif, non seulement d'impliquer l'autre conjoint ou les enfants majeurs dans la relation ARSF - bénéficiaires de crédit mais encore de s'assurer de la crédibilité des bénéficiaires potentiels.

Cette démarche consiste aussi à persuader les bénéficiaires, déjà habitués à l'aide humanitaire, qu'un crédit est absolument remboursable et qu'il est donc hors de question de détourner sa destination.

- Réalisation d'une étude de rentabilité de l'activité à financer.
- Réalisation d'une étude des capacités de gestion du bénéficiaire. Ce qui nous a permis de fixer un plancher du montant à octroyer n'étant pas inférieur à 50,00 \$ US et n'excédant pas 100,00 \$ US..
- L'élaboration d'outils de gestion complémentaires à savoir :

. La fiche individuelle de suivi ;

. Le procès-verbal de la commission des crédits ;

. Le contrat de prêt à signer par tous les membres du groupement de cautionnement solidaire du bénéficiaire.

II. ETAT DE LIEUX DE L'ACTIVITE DE CREDIT.

2.1. Santé des crédits octroyés.

Au cours de la première phase du projet, soit jusqu'au 31 mars 2007, seules 40 femmes avaient reçu le crédit.

Ce jour, le nombre de bénéficiaires s'élève à 203.

Dans l'ensemble, la santé des crédits se présente comme suit :

Tableau n° 2 : Santé des crédits octroyés.

Etat du crédit	Effectif	%
1. Crédits en bonne santé	124	61,08
2. Crédit en souffrance	72	35,47
3. Crédit en détresse	7	3,45
Total	203	100

Commentaires :

- Les crédits en bonne santé sont ceux qui, à la date de ce rapport, ont été remboursés en conformité avec le plan de remboursement tel que présenté dans le tableau n° 1 et ce, par rapport à la date d'octroi du crédit. Ils s'élèvent à 61,08 % de l'ensemble des crédits octroyés.
- Les crédits en souffrance sont les crédits qui, étant hors ou à l'échéance, n'ont pas encore remboursé la portion du principal et des intérêts conformément au plan de remboursement. Ils sont évalués à 35,47 % à la date du présent rapport.
- Parmi les crédits en détresse, représentant 3,45 % de l'enveloppe distribuée, l'on rencontre les cas suivants :
 - Quatre bénéficiaires, parmi les déplacées de guerre ont regagné incognito leurs terroirs sans avoir payé l'intégralité du principal et des intérêts.
 - Deux cas de décès parmi les femmes qui avaient subi les violences sexuelles et dont les groupements de cautionnement solidaire n'ont pas encore été en mesure de remboursement à leurs places.
 - Une fille mère qui s'est mariée et a convolé sans avoir remboursé le crédit qu'elle avait reçu et dont l'épargne n'a pas permis de couvrir son dû.

2.2. Evolution de membership.

Les demandes de crédit enregistrées par la commission de crédit instituée au sein de ARSF ce jour, dépassent de loin son enveloppe de porte - feuille.

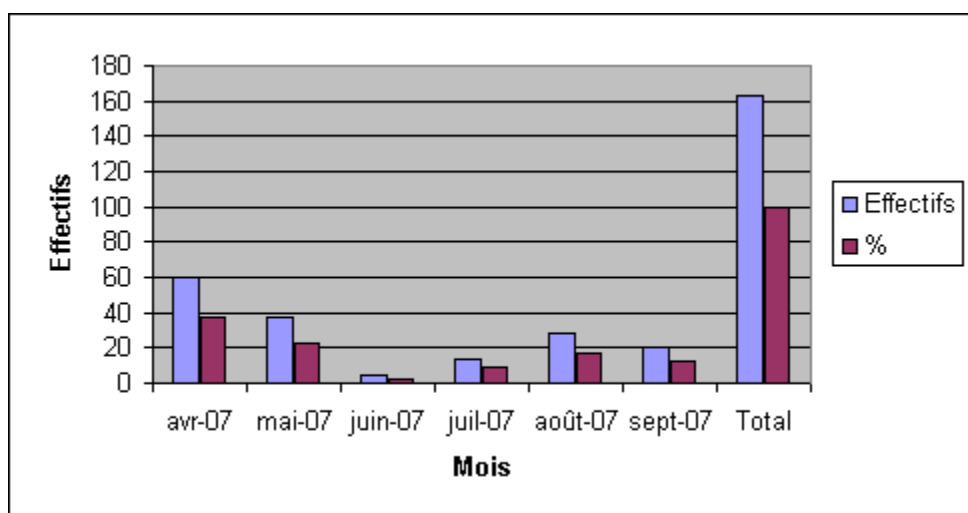
La distribution des crédits est évaluée dans le temps de la manière ci-après :

Tableau n° 3 : Evolution du membership.

	Avril 2007	Mai 2007	Juin 2007	Juillet 2007	Août 2007	Sept. 2007	Total
Effectifs	60	37	04	14	28	20	163
%	36,81	22,70	2,45	8,59	17,18	12,27	100

Cette évolution peut être visualisée à travers le graphique ci - dessous :

Graphique n° 1 : Evolution du membership.



2.3. Etat des encours.

Au cours de la période de ce projet les sommes encaissées, à partir des remboursements des crédits, des intérêts reçus et des épargnes individuelles est de l'ordre de **14.088,20 \$ US**.

Ci-dessous leurs détails.

Tableau n° 4 : Evolution des encaissements par mois en \$ US.

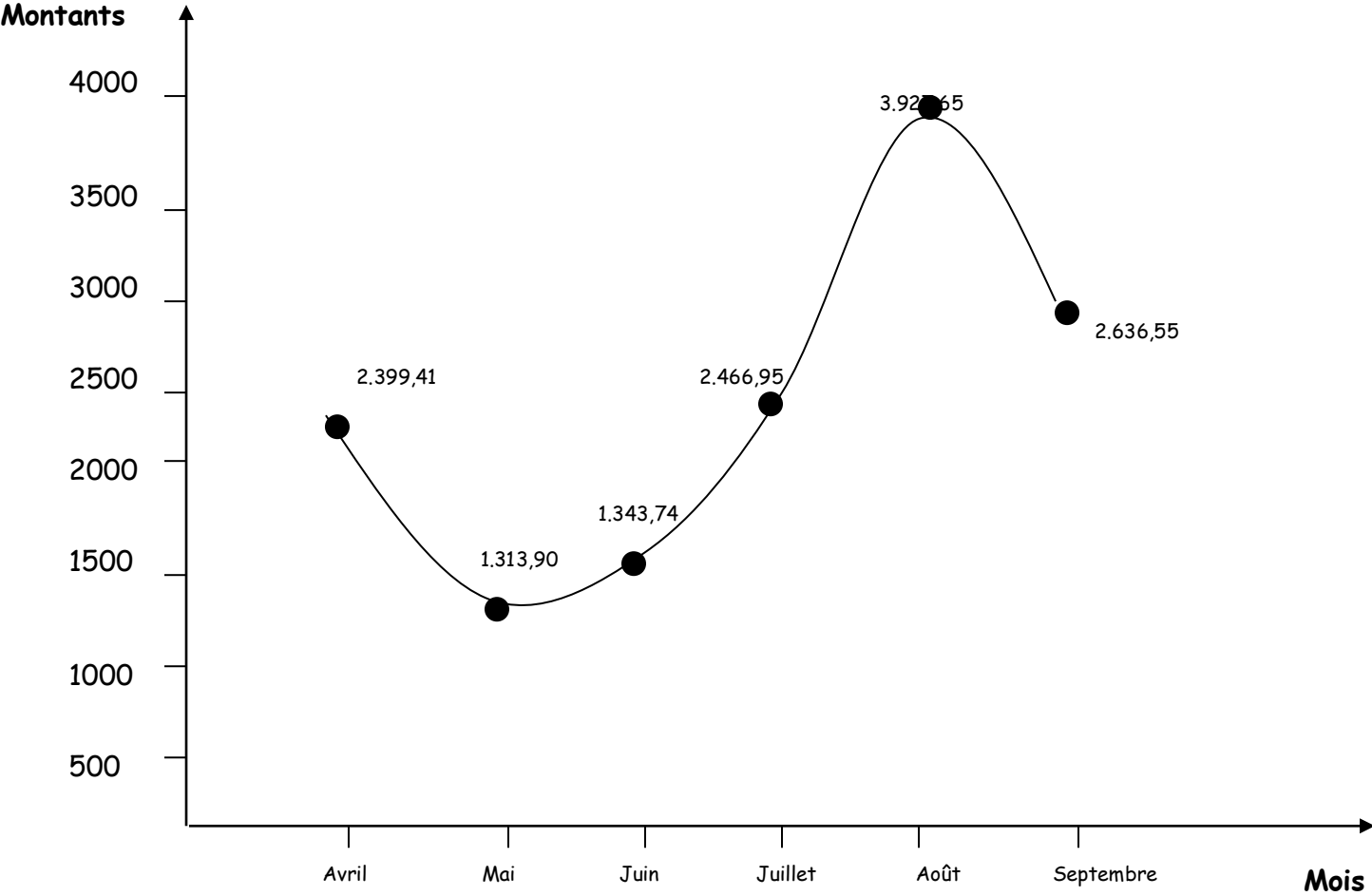
	Avril 2007	Mai 2007	Juin 2007	Juillet 2007	Août 2007	Sept. 2007	Total	%
Crédits remboursés	2.292,57	1.030,03	789,99	1.8997,20	3.178,90	1.792,50	10.981,19	77,95
Intérêts reçus	106,04	493,87	165,75	165,75	288,75	192,05	963,01	6,83
Epargnes individuelles	-	240	388,00	404,00	460,00	65200	2144,00	15,22
Total	2.399,41	1.313,90	1.343,74	2466,95	3.927,65	2.636,55	14088,20	100
%	17,03	9,33	9,54	17,51	27,88	18,72	100	

Ce tableau indique que les encaissements ont été de l'ordre de 14.088,20 \$ US au cours des six derniers mois.

Les remboursements ont représenté 77,95% des encours, les intérêts reçus ont été de l'ordre de 6,83 % et les épargnes individuelles 15,22 %.

La courbe ci-dessous représente l'évolution des encaisses pour la période concernée.

Graphique n° 2 : Evolution des encours.



1.2. Etat des crédits octroyés.

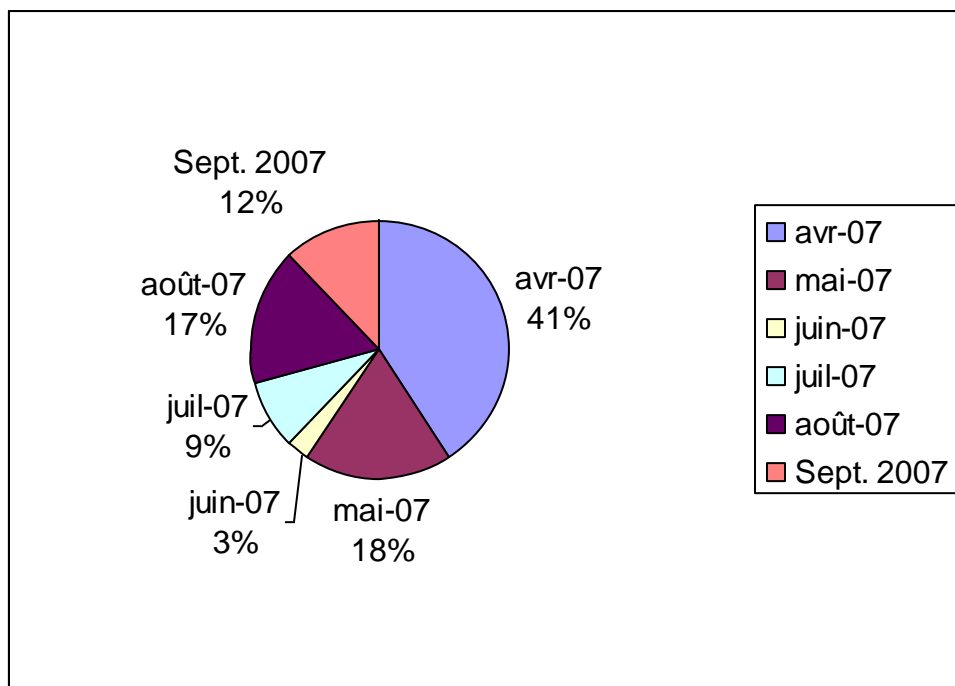
Au cours de la période concernée par le présent rapport, une enveloppe de l'ordre de 12.225 \$ US a été distribuée à 163 femmes au titre de crédit.

Le tableau ci-dessous visualise l'évolution de ces crédits dans le temps.

Tableau n° 5 : Evolution des crédits octroyés.

	Avril 2007	Mai 2007	Juin 2007	Juillet 2007	Août 2007	Sept. 2007	Total
Effectifs	5.000	2.225	350	1.050	2.100	1.500	12.225
%	40,90	18,20	2,86	8,59	17,18	12,27	100

Ces proportions sont ainsi représentées dans le graphique ci-bas.



Visiblement, c'est au cours du mois d'avril 2007 qu'une plus grande enveloppe de crédit a été distribuée. Cela se conçoit bien quand on sait qu'après avoir servi 40 femmes au cours de la première étape, il était resté de l'argent liquide auquel se sont ajoutés les remboursements de la période.

1.6. Activités financées.

Deux catégories principales d'activités ont été financées par les crédits octroyés aux femmes bénéficiaires à savoir :

1°. Le petit commerce et l'artisanat.

En ce qui concerne le petit commerce, il s'agit de commerce de : la friperie, le charbon de bois, l'huile de palme, le poisson salé, le pétrole lampant, les souliers usagers, la farine de maïs, etc....

L'artisanat porte sur la couture, la broderie, le tissage des sacs à mains pour dames à partir des fils à nylon etc...

III. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES.

Quatre grandes difficultés peuvent être évoquées à savoir :

- Le bas niveau d'instruction des bénéficiaires ? les plaçant dans la difficulté de calculer les intérêts à payer et de suivre l'évolution de taux de change ;
- La fluctuation de la devise nationale face au dollar américain, amenuisant souvent le bénéfice des bénéficiaires face aux spéculations des cambistes car les remboursements du capital et des intérêts se fait en dollar américain ;
- L'incapacité financière de répondre aux multiples demandes de crédit enregistrées ;
- Le détournement de la destination des crédits par certains bénéficiaires.

IV. PERSPECTIVES.

ARSF envisage de se spécialiser pour devenir une institution de micro finance capable d'appuyer la création et l'émergence des micros entreprises féminines.

V. CONCLUSION.

Ce projet s'est avéré une véritable stratégie pour la réduction de la pauvreté des femmes vulnérables vivant dans les quartiers périphériques et pauvres de la ville de Bukavu. L'évolution du membership, l'enveloppe des épargnes individuelles et le nombre de nouvelles demandes d'adhésion à l'association et de crédit en constituent des preuves éloquentes.

Nous estimons que dans cette allure, le projet ne manquera pas de dégager un surplus et de se constituer un fonds de roulement (enveloppe porte - feuille) à l'avenir.

Fait à Bukavu, 8 octobre 2007

Pour l'ARSF,

Madame Takubusoga Mundjo Bibyshe

Dr Pascal ISUMBISHO Mwapu

Secrétaire Exécutive

Président du Conseil d'Administration.